



Synthèse des actions 2018

de l'équipe technique du SAGE Scarpe aval

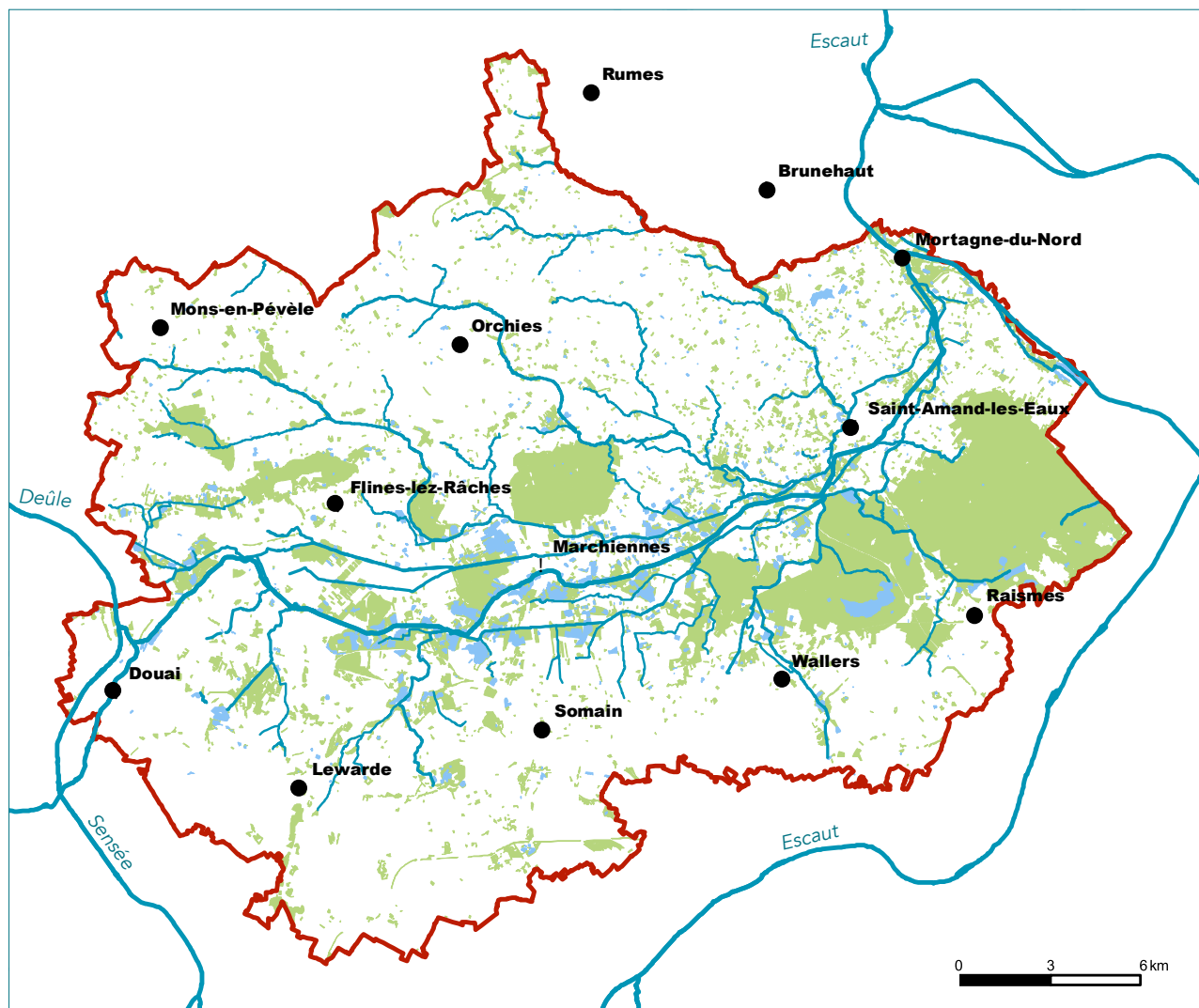


« Je vous propose un récapitulatif des travaux menés par l'équipe du SAGE pendant l'année 2018 en faveur des objectifs du SAGE. Ce travail de coordination, animation, développement est complémentaire aux efforts portés par tous les partenaires du SAGE qui ont compétence ou qui œuvrent directement ou non pour l'eau du bassin-versant Scarpe aval. »

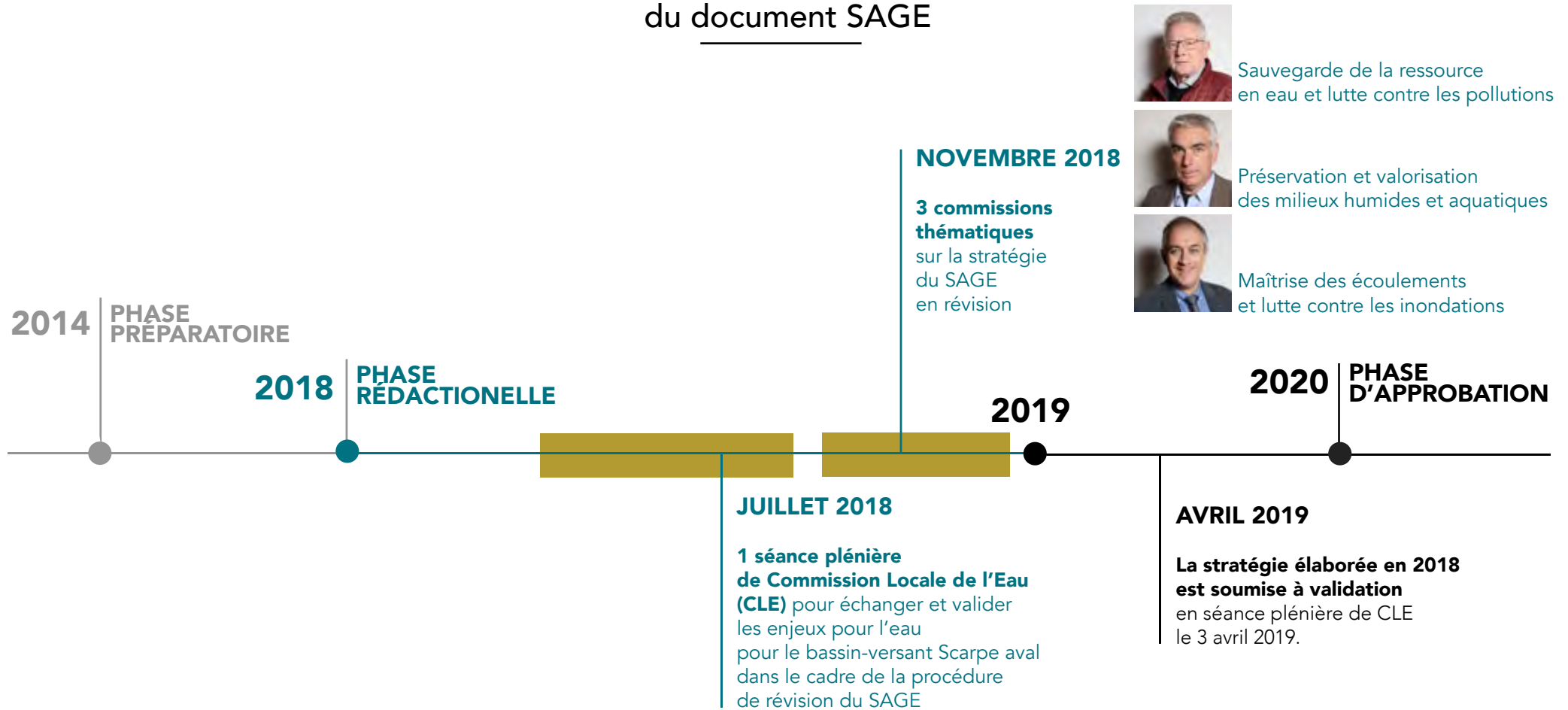
Alain BOCQUET

Président de la Commission locale de l'eau
du SAGE Scarpe aval

Le bassin-versant de la Scarpe aval



Les avancées de la révision du document SAGE



Encadrement de 2000 heures pour des étudiants en environnement de l'université de Lille : diagnostics terrain, rencontres avec les usagers et partenaires, cartographies pour expertiser les « milieux humides à restaurer » du SAGE en révision : **1 stage de 6 mois de avril à août 2018, un projet de groupe de septembre à décembre 2018**

5 thématiques prioritaires

Pluies intenses, sécheresses et canicules renforcent l'urgence d'une gestion durable de l'eau en Scarpe aval.
Cinq thématiques prioritaires ont été identifiées.



▣ Des milieux humides et aquatiques remarquables mais menacés



▣ Une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable



▣ Des sources de pollutions diffuses et diversifiées, une mauvaise qualité de l'eau



▣ Des phénomènes d'inondations et risques naturels aggravés



▣ Des efforts de communication et sensibilisation insuffisants face à l'enjeu de résilience et d'adaptation du territoire

La stratégie s'oriente vers **trois leviers opérationnels** que sont :
la gestion des **milieux aquatiques** et la prévention des inondations,
le soutien à un **projet agricole** en territoire de zones humides et l'accompagnement
vers un **urbanisme exigeant** pour intégrer l'eau.

Des temps de concertation



1 BUREAU DE CLE

où les intercommunalités du territoire ont poursuivi leur discussion avec l'appui des services de l'Etat **pour la prise de compétence GEMAPI.**

L'ambition est d'assurer une solidarité amont-aval à une échelle hydrographique cohérente, en pérennisant les compétences existantes, tout en engageant une dynamique d'amélioration, en particulier sur le volet « milieux aquatiques ».

Des attentes fortes sont exprimées pour développer des temps et outils de communication pour une compréhension de la GEMAPI par les élus... mais aussi les habitants (taxe GEMAPI, responsabilité en matière d'entretien de cours d'eau...).

2 RENCONTRES AGRICOLES

ponctuées d'échanges avec les équipes de la Chambre d'Agriculture, pour s'accorder sur un **SAGE porteur d'un projet de territoire « eau et agriculture »** : protéger les espaces agricoles des zones d'expansion de crues en conséquence d'une mauvaise gestion des eaux de ruissellement urbain en amont, accompagner sur l'entretien du réseau hydrographique, innover et positionner les agriculteurs pour services rendus par le maintien des zones humides inondables, identifier les sièges agricoles en zones humides et garantir leur pérennité...

2 RENCONTRES INTER-SAGE

avec les élus référents Scarpe amont, Sensée, Escaut, Marque-Deûle, pour développer la coordination inter bassins-versants et en transfrontalier. Cette première étape a consisté à préciser et positionner la Scarpe aval dans un territoire plus large, au regard de la gestion hydraulique des voies navigables et en cas de gestion de crise (en crue comme en étiage).

1 COMITÉ DE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATIONS SCARPE AVAL,

et la validation des 8 fiches actions partagées avec les partenaires du territoire. La SLGRI est copilotée par la DDTM et le Parc au titre de l'animation du SAGE.

Quels types d'accompagnement ?

en 2018



APPUI AUX COLLECTIVITÉS

- ▣ **2 accompagnements** pour l'identification des zones humides dans les communes de **Bachy et Millonfosse** dans le cadre de procédures d'urbanisme,
- ▣ **Comité de vocation annuel** de l'étang communal de **Vred** : un espace de biodiversité ordinaire où les modalités de gestion favorisent la biodiversité des milieux humides,
- ▣ Une **séance de sensibilisation des instructeurs « droits des sols »** pour l'intégration de l'eau dans les autorisations d'urbanisme : permis d'aménager, permis de construire...
- ▣ Des **contributions techniques pour la révision du SCoT Grand Douaisis et l'élaboration de PLUi de la Porte du Hainaut** pour la bonne prise en compte des enjeux de l'eau dans ces documents d'urbanisme,
- ▣ Lancement d'une enquête dans une quinzaine de collectivités pour évaluer la mise en œuvre du zéro phyto dans les espaces verts, et identifier des leviers à proposer.



APPUI AUX HABITANTS

- ▣ **1 visite conseil** auprès d'un propriétaire de plan d'eau de chasse en vue de la création d'une rose-lière, à **Saint-Amand-les-Eaux**,
- ▣ **4 jardins partagés au naturel subventionnés** jusqu'à 1000€ chacun, pour sensibiliser, former et équiper les jardiniers amateurs pour le zéro phyto, à **Haveluy, Monchecourt, Wandignies-Hamage, Wallers**.



Quels types d'accompagnement ?

en 2018



APPUI AUX AGRICULTEURS

- 15 diagnostics de sensibilité à la bio chez des exploitants sur le secteur de Oisy à Fenain,
- 15 diagnostics de conversion à la bio,
- 1 journée de démonstration pour le désherbage mécanique sur les parcelles de maïs à Tilloy-les-Marchiennes, dans le cadre du plan bio territorial.
- 40 suivis agricoles dans les exploitations pour évaluer et préconiser des pratiques moins consommatrices de produits phytosanitaires,
- Participation au programme du « mois de la bio » en novembre : 2 ateliers et 3 visites,
- Contribution et partage d'expériences au sein du « réseau régional des territoires bio » qui regroupe les 8 territoires mobilisés pour la bio en Hauts-de-France,
- Une réunion d'information sur les mesures agro environnementales climatiques « eau potable » : 20 agriculteurs présents, aucune contractualisation, un dispositif à adapter après 2020.



APPUI AUX ARTISANS

- Lancement de l'opération pour l'amélioration des rejets des artisans, pilotée par Noréade et la Chambre de métiers et de l'artisanat :
- 24 communes concernées,
 - 83 diagnostics chez les artisans volontaires, bénéficiant d'une aide technique et de subventions complémentaires pour des mises en conformité.

Plusieurs actions sur le territoire du SAGE bénéficient d'un appui financier et technique de l'Opération de Reconquête de la Qualité des Eaux (ORQUE) Scarpe aval sud, qui vise à prévenir les pollutions diffuses, de différentes origines (communes, industriels, artisans, agriculteurs et particuliers), afin de préserver la ressource en eau.



3 temps forts sur l'eau, élément attracteur du territoire



02.10.2018 PROJET TOURISTIQUE POUR LA SCARPE



L'animation du projet de valorisation touristique de la vallée de la Scarpe en partenariat avec les VNF, le SGAR, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, les Communautés d'Agglomération de la Porte du Hainaut et du Douaisis. L'étude engagée début 2018 sur l'eau, élément attracteur du territoire, s'achèvera mi 2019 avec la signature d'une Charte d'intention.



26.04.2018 VISITE DE TERRAIN

Un partenariat avec le Conseil de Développement de la Porte du Hainaut pour **une journée « à la découverte de nos rivières »** le long des Fontaines d'Haveluy .



SOUTIEN À LA CANDIDATURE RAMSAR

La CLE soutient la **candidature Ramsar** du Parc naturel régional Scarpe-Escaut afin de faire reconnaître les « Vallées de la Scarpe et de l'Escaut » au patrimoine international des zones humides.

Des recommandations

pour la prise en compte de l'eau dans les projets soumis à autorisation environnementale

2 AVIS RÉDIGÉS
EN 2018



RETOUR DE CAS

Le projet de requalification du centre commercial de Petite-Forêt

Le projet intègre les enjeux du SAGE : ambition d'une restauration écologique au sein du centre commercial, la maîtrise des écoulements et la lutte contre les inondations par le tamponnement, l'infiltration, voire en dernier recours par rejet au réseau d'eaux usées du syndicat d'assainissement du SIARB avec un débit maximum de 2l/s/ha.

Des recommandations ont été formulées en complément pour la lutte contre les pollutions : pesticides sur les voiries et espaces verts, maîtrise des pollutions par ruissellement des infrastructures routières, expertise individuelle gratuite auprès des artisans et commerçants implantés sur le centre commercial, accompagnement dans la mise aux normes des installations.



RETOUR DE CAS

La création d'une zone d'expansion de crues à Landas Orchies

Les apports du projet sont favorables compte tenu de la réduction de l'inondabilité pour une quinzaine d'habitations pour la commune de Beuvry-la-Forêt. Toutefois, les membres du Bureau de la CLE ont exprimé deux attentes :

- la bonne réalisation de la compensation des 3.7 ha de zones humides identifiés comme « espace à enjeux » dans le SAGE de 2009,
- l'assurance d'un aménagement de la digue qui n'entrave pas la continuité piscicole. Il apparaît nécessaire de développer un argumentaire technique validé par la Fédération de pêche du Nord pour garantir cette continuité écologique au niveau de la digue de 180 mètres en travers du Courant de l'Hôpital.

Suivi technique

pour améliorer la connaissance



RELEVÉS PIÉZOMÉTRIQUES

Le **suivi mensuel des niveaux des nappes alluviales** et ses 192 relevés ont permis des échanges avec les usagers, face aux interrogations soulevées par le manque d'eau compte tenu des deux années de sécheresse consécutives 2017 et 2018.

PÊCHES ÉLECTRIQUES

L'équipe du SAGE **appuie les travaux et les suivis piscicoles** aux côtés de la Fédération départementale de pêche pour suivre l'efficacité de passes à poissons sur les frayères de **Thun-Saint-Amand**.



Qui participe financièrement ?

LE BUDGET EST DE **169 181 €** EN 2018

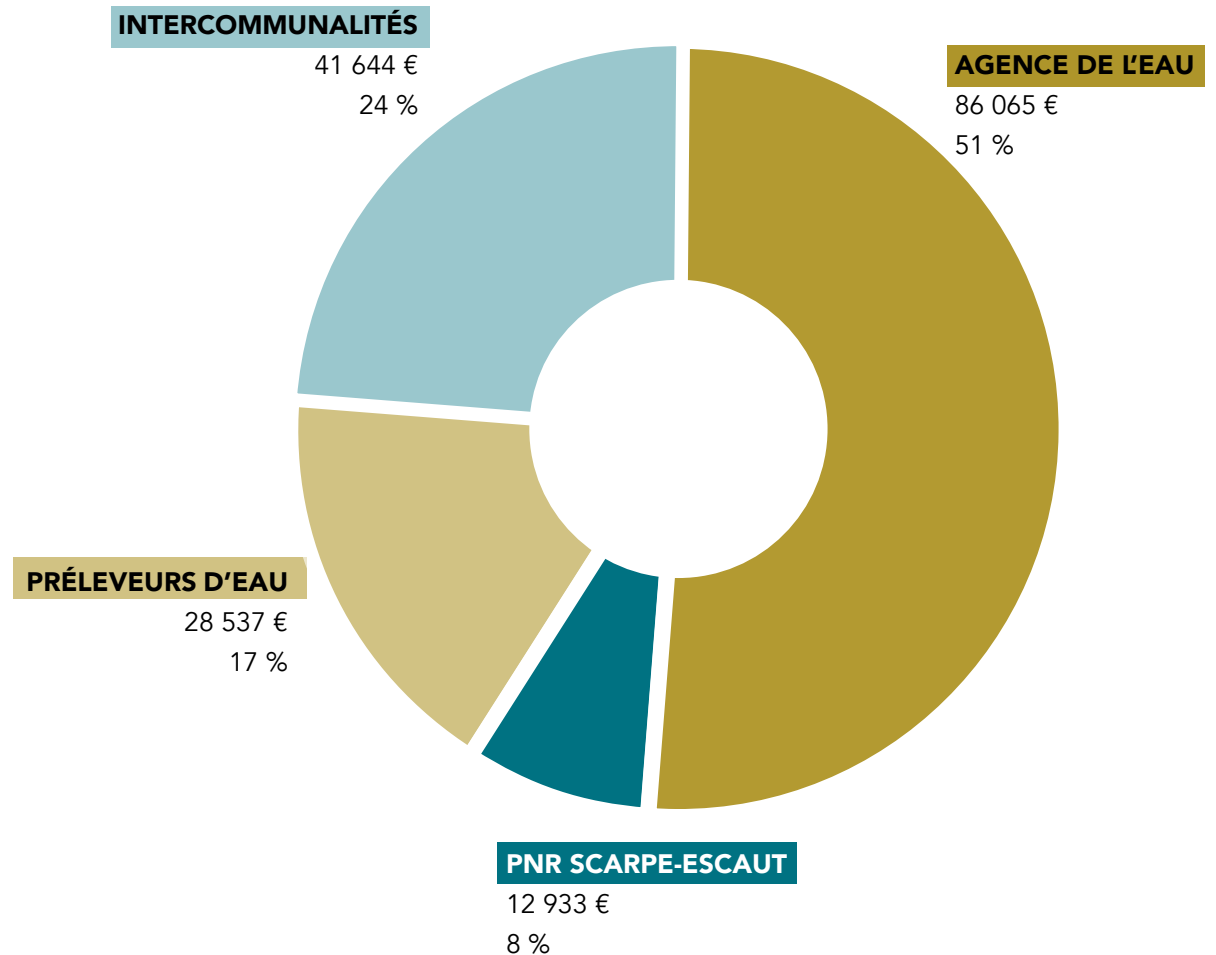
IL MOBILISE **8 FINANCEURS**
POUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU
EN SCARPE AVAL.



Les missions de révision du SAGE, d'animation de la Commission locale de l'eau, d'appui aux acteurs de terrain, et le pilotage des actions plus spécifiques de l'ORQUE Scarpe aval sud sont assurées par :

- 1 poste d'animateur SAGE financé 70 % Agence de l'eau et 30 % Parc naturel régional ;
- 1 poste de conseiller technique financé par les intercommunalités ;
- 1 poste d'animateur de l'Opération de Reconquête de la Qualité des Eaux financé 70% Agence de l'eau et 30% préleveurs d'eau Noréade, Métropole Européenne de Lille et Communauté d'Agglomération du Douaisis.

BILAN BUDGÉTAIRE 2018
de la mise en oeuvre du SAGE Scarpe aval
et de l'ORQUE Scarpe aval sud





L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU SAGE



Elise Caron,
Animatrice du SAGE

e.caron@pnr-scarpe-escout.fr



Christine Lemarteleur,
Conseillère technique
du SAGE

c.lemarteleur@pnr-scarpe-escout.fr



Stéphanie Gondry,
Animatrice de l'ORQUE
Scarpe aval sud

s.gondry@pnr-scarpe-escout.fr

sage@pnr-scarpe-escout.fr
orque@pnr-scarpe-escout.fr
03 27 19 19 70
www.sage-scarpe-aval.fr
Équipe technique du SAGE
Maison du Parc – BP 80 055
59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex

Secrétariat technique du SAGE, Maison du Parc - BP 80055 - 59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex - Tél. : 03 27 19 19 70 - E-mail : sage@pnr-scarpe-escout.fr - www.sage-scarpe-aval.fr Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) : Alain Bocquet. Directeur de publication : Grégory Lelong. Rédaction : Elise Caron. Crédit photos : Adobe Stock - Kiccamal, CAPH (ST), Christophe Bonamis, David Delecourt, PNRSE. Conception graphique : IOIA Atelier de création - Coralie Lambriquet - Impression : Mars 2019 - 200 exemplaires.



Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut,
animateur du SAGE Scarpe aval

